

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de Roventa-Henex SA, Fabrique d'horlogerie**, à Biel BE, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'application, en faveur des salariés de la société fondatrice etc., fondation (FOSC no 65 du 03. 04. 1995, p. 1831). Nouvelle autorité de surveillance: Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF).  
Journal no 396 du 30.01.2003  
(00847324 / CH-073.7.004.387-6)